



Bruxelles, le 1<sup>er</sup> mars 2016  
(OR. en)

15112/1/15  
REV 1 COR 1

LIMITE

PV/CONS 72  
ECOFIN 961

## PROJET DE PROCÈS-VERBAL

---

Objet: **3435<sup>e</sup> session du Conseil de l'Union européenne  
(AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES)**  
tenue à Bruxelles le 8 décembre 2015

---

À la page 4 du document ST 15112/1/15 REV 1, le point 5 doit se lire comme suit:

### 5. Achever l'union bancaire

- **Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (UE) n° 806/2014 et la directive 2014/49/UE afin d'établir un système européen d'assurance des dépôts (SEAD)**
- **Communication de la Commission intitulée "Vers l'achèvement de l'union bancaire"**
  - = Présentation par la Commission et échange de vues  
14649/15 EF 213 ECOFIN 928 CODEC 1604  
14650/15 EF 214 ECOFIN 929

Le Conseil a procédé à un premier échange de vues sur cet ensemble de mesures.

La présidence a annoncé qu'une proposition de création d'un groupe *ad hoc* sur le renforcement de l'union bancaire serait présentée au Comité des représentants permanents.

Le Conseil reviendra sur cette question en mars.